



Canada Development
Investment Corporation

La corporation de développement
des investissements du Canada

**LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES
INVESTISSEMENTS DU CANADA**

**PLAN D'ENTREPRISE
SOMMAIRE
2017-2021**

et

BUDGET DES INVESTISSEMENTS 2017

décembre 2016

PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE - CDEV
TABLE DES MATIÈRES

1.0	RÉSUMÉ	3
2.0	MANDAT ET RÔLE FUTUR	6
2.1	Gouvernance d'entreprise	6
3.0	PROFIL DE LA SOCIÉTÉ.....	8
4.0	RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ.....	9
4.1	Évaluation des résultats de 2015.....	9
4.2	Analyse du milieu d'affaires externe	10
5.0	OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA PÉRIODE DE 2017 À 2021.....	11
5.1	Société de gestion Canada Hibernia	12
5.2	Corporation d'investissement GEN du Canada	13
5.3	Canada Eldor Inc.	13
5.4	Examen des actifs du gouvernement.....	14
5.5	Risques et atténuation du risque	15
6.0	SECTION FINANCIÈRE	16
6.1	Aperçu financier pour 2016.....	16
6.2	Rapports financiers trimestriels.....	16
6.3	Principales hypothèses des prévisions financières.....	16
6.4	Budget des investissements	18

Tableau 1 – Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 – État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 – État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 – État pro forma du résultat global

Annexe A – Organigramme et conseil d'administration

Annexe B - Plan d'entreprise sommaire de la Société de gestion Canada Hibernia
pour la période de 2017-2021

1.0 RÉSUMÉ

QUI NOUS SOMMES

La Corporation de développement des investissements du Canada (la « société » ou la « CDEV ») a été constituée en société en 1982 conformément aux dispositions de la Loi canadienne sur les sociétés par actions et elle appartient en totalité à Sa Majesté la Reine du chef du Canada. La CDEV est une société d'État mandataire visée à la partie II de l'annexe III de la Loi sur la gestion des finances publiques et n'est pas assujettie aux dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu. La CDEV rend compte au Parlement par l'entremise du ministère des Finances (« le ministère »). Au cours de l'année 2013, la société a changé son image de marque de « CDIC » à « CDEV ». La CDEV possède trois filiales en propriété exclusive soit la Société de gestion Canada Hibernia (« SGCH »), Canada Eldor Inc. (« CEI ») et la Corporation d'investissement GEN du Canada (« GEN »).

CE QUE NOUS FAISONS

La vision de la CDEV : être la ressource principale au Gouvernement du Canada en matière d'évaluation, de gestion et de dessaisissement à l'égard de ses actifs commerciaux.

La mission de la CDEV : agissant au nom du ministre des Finances dans les meilleurs intérêts du Canada, la CDEV contribue un excellent jugement d'affaires en matière d'affaires commerciales dans l'évaluation, la gestion et le dessaisissement des actifs du Gouvernement du Canada.

Les activités de la CDEV sont dictées en fonction des priorités du gouvernement à la suite de discussions et de mandats reçus du ministre des Finances ainsi que des orientations politiques et budgétaires du gouvernement. La CDEV a toujours eu pour rôle de veiller à ce que les intérêts du gouvernement dont elle a la garde soient gérés dans une perspective commerciale. À ce jour, la société a assuré la gestion et la vente d'une quinzaine de sociétés pour le compte du gouvernement, ce qui représente un produit total de plus de neuf milliards de dollars. La CDEV gère actuellement la participation du gouvernement du Canada dans le champ pétrolière Hibernia, les obligations de CEI et gère présentement le processus de désinvestissement d'actifs du gouvernement.

Au mois de juillet 2016, la CDEV a reçu un mandat de procéder à une révision de certains actifs détenus par le gouvernement, y inclus les aéroports et les ports, et d'obtenir des conseils en matière d'affaires et de finance.

ACTIVITÉS RÉCENTES

Entre la fin de l'année 2015 et le milieu de l'année 2016, la CDEV a entrepris des activités quelque peu restreintes en regard à l'évaluation des actifs du gouvernement ou relatif aux mandats de vente dont elle est saisie. Ceci résulte du fait qu'il y a un nouveau gouvernement en place à Ottawa et que les cours relativement bas des matières premières ont un impact direct sur les projets de vente de la CDEV.

Au cours du troisième trimestre de 2016, la CDEV s'est vu confier des projets relatifs à l'examen de certains actifs du gouvernement. Afin de réaliser ces mandats, la CDEV a embauché des conseillers afin de prodiguer des conseils financiers au gouvernement.

La performance de la quote-part de la SGCH continue d'offrir un bon rendement; la SGCH prévoit un volume de ventes pour 2016 de 24% supérieur à celui prévu au plan en raison d'une production plus élevée à la fois dans le champ principal d'Hibernia ainsi que dans le prolongement du secteur unitaire du champ Hibernia ("PSH"). Les prévisions des recettes brutes de l'ordre de 220 millions de dollars se rapprochent des 225 millions de dollars prévus au plan. Les prévisions de dividendes que versera la SGCH à la CDEV pour 2016 sont de 56 millions de dollars, ce qui s'approche des prévisions au plan de 59 millions de dollars.

CEI continue de gérer les obligations découlant des activités antérieures d'Eldorado Nucléaire, dont les actifs ont été fusionnés à ceux de la Saskatchewan Mining and Development Corporation en 1988 pour former la corporation Cameco. CEI continue de payer les coûts futurs relatifs au déclassement de l'ancien site minier Beaverlodge et les prestations de retraite de certains anciens employés. Il n'y a aucun changement d'importance dans les obligations de cette société.

La CDEV, conformément à ses obligations sous la Loi sur la gestion des finances publiques, a tenu son assemblée publique annuelle le 11 octobre 2016 à Toronto en Ontario.

PRÉVISIONS QUINQUENNALES

La SGCH a été créée en mars 1993 aux seules fins de détenir, gérer, administrer et opérer une quote-part directe de 8,5 % du projet Hibernia. L'objectif principal de la SGCH est de gérer l'investissement de l'actionnaire dans le projet Hibernia et dans les autres développements reliés au projet Hibernia afin de protéger l'intérêt de l'actionnaire et d'en maximiser le rendement dans la mesure du possible. Ces objectifs relèvent d'une équipe de direction chevronnée basée à Calgary. Le rôle de la CDEV est de maintenir cet actif en bon état advenant la décision du Canada de se dessaisir de cet actif; si le Canada décidait de se dessaisir de cet actif la CDEV devra prendre toutes les mesures appropriées pour donner effet à une telle décision. A ces fins, la SGCH a embauché son conseiller technique pour préparer un rapport d'évaluation technique et économique des réserves avec une date butoir du 30 septembre 2016.

La SGCH prévoit des dividendes annuels de l'ordre de 69 millions de dollars par année au cours de la période du plan, soit un montant de beaucoup moindre aux hauts niveaux de dividendes des années 2012 à 2014 qui approchaient les 120 millions de dollars par année. La quote part de la production de la SGCH demeurera stable à environ 7,5 millions de barils pendant la période du plan. La portion de la production totale de la SGCH provenant du prolongement du secteur unitaire du PSH diminuera en 2021 alors que la production retournera vers le champ principal. Compte tenu des estimés de coûts à la hausse pour les obligations de démantèlement du projet Hibernia, la SGCH a commencé à mettre de côté, en ajout au Trésor du

Canada, des avoirs financiers convenables (12 millions de dollars pour l'exercice 2017) disponible pour pourvoir aux frais de démantèlement futurs et pour servir de réserve pour pourvoir à d'autres risques. Puisque la SGCH est une société qui ne possède qu'un seul actif, celle-ci ne peut compter sur son flux de trésorerie pour pourvoir aux frais de démantèlement.

La CDEV assistera dans la révision des actifs du gouvernement. Le rôle premier de la CDEV est d'élaborer, en collaboration avec le personnel du ministère des finances des énoncés de travaux précis, de mener un processus rigoureux et équitable de sélection des experts conseils, de gérer les relations avec les experts conseils et les équipes de gestionnaires d'actifs faisant l'objet de l'examen, et de veiller à ce que des rapports éclairants soient produits en temps opportun et servent de fondement rigoureux aux décisions du gouvernement. Advenant une décision du gouvernement de se dessaisir d'un actif corporatif, la CDEV demeurera prête à aider le gouvernement dans l'élaboration et la mise-en-œuvre du processus de vente.

La CDEV maintiendra suffisamment de fonds pour lui permettre d'effectuer ses mandats advenant qu'elle ne possède plus suffisamment d'actifs générant des revenus ou qui peuvent être monétisées. Dans les prévisions financières ci-jointes, la CDEV prévoit un encaisse d'environ 100 millions de dollars à la fin de 2016 et pour la durée du plan pour pourvoir à des contingences imprévues y inclus la poursuite légale du Panama décrite ci-après dans laquelle est réclamé un montant de plus de 300 millions de dollars ainsi que des coûts reliés aux projets pendant la période du plan et des bénéfiques inférieurs et plus volatiles de la part de la SGCH. La CDEV ne peut recevoir de crédits supplémentaires et se doit ainsi de conserver ses fonds pour ses besoins.

CEI, par le biais de Cameco qui est le gestionnaire et détenteur de la licence d'exploitation du site minier Beaverlodge, continue de gérer les propriétés pour lesquelles elle a reçu des licences. Des projets ont été entrepris afin d'atteindre le but de transférer les terrains au programme de contrôle institutionnel du gouvernement de la Saskatchewan d'ici sept ans. Les coûts totaux anticipés de ces projets et des frais afférents est d'environ 13 millions de dollars. CEI continuera de payer à Cameco certains frais relatifs aux paiements des prestations de retraite des anciens employés. CEI s'attend à retirer un montant de 5 millions de dollars du fonds du revenu consolidé en 2016 et un autre montant de 5 millions de dollars en 2018 pour pourvoir à certains de ces coûts.

2.0 MANDAT ET RÔLE FUTUR

Les statuts constitutifs de la CDEV lui confèrent un vaste mandat. La CDEV a été constituée en société pour agir comme outil commercial de placement gouvernemental dans des titres de participation et gérer les avoirs commerciaux du gouvernement. La CDEV a comme objectif principal d'exercer toutes ses activités au mieux des intérêts du Canada, dans une perspective commerciale.

Au mois de novembre 2007, le ministre des Finances a écrit au président du conseil d'administration pour l'informer que la CDEV « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent à ses capacités, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

2.1 Gouvernance d'entreprise

La gestion de la CDEV est assurée par une équipe établie à Toronto et dirigée par le vice-président exécutif, qui travaille en étroite collaboration avec des conseillers, des avocats ainsi qu'avec les membres du conseil d'administration et ceux de la direction des filiales en vue d'assurer la bonne marche de la société et de ses filiales. Relevant du vice-président exécutif, la société compte sept employés à temps plein et un contractuel. La SGCH a une direction distincte expérimentée dans l'industrie pétrolière installée à Calgary.

La CDEV fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Finances. Le conseil d'administration de la CDEV surveille et supervise les activités et les affaires de la corporation. À l'heure actuelle le conseil d'administration de la CDEV est composé du président et de cinq autres administrateurs. L'annexe 'A' présente l'organigramme de la corporation et la liste actuelle des membres du conseil d'administration et des dirigeants de la CDEV. Tous les membres du conseil d'administration sont indépendants de la direction de la CDEV. Le conseil d'administration s'acquitte de ses responsabilités envers les états financiers par le biais de son comité de vérification. La gouvernance d'entreprise relève du comité de mise en candidature et de gouvernance qui examine les pratiques de la CDEV en matière de gouvernance dans le but d'y apporter des améliorations continues et de répondre à de nouveaux besoins. Le comité de mise en candidature et de gouvernance prête en outre son concours lorsqu'il s'agit d'établir la composition et la structure du conseil d'administration et de recommander au gouverneur en conseil des candidats aux postes de membre et de président du conseil d'administration. Il existe également au sein du conseil un comité des ressources humaines et de la rémunération qui assiste le conseil d'administration au sujet des enjeux relatifs aux ressources humaines et à la stratégie, aux politiques et aux pratiques de rémunération de la CDEV et de ses filiales. Au cours de l'année 2016 la CDEV a révisé le profil des compétences du conseil d'administration afin que celui-ci puisse être utilisé par le Conseil privé dans sa recherche de nouveaux administrateurs. La CDEV continuera de suivre attentivement l'évolution des directives en matière de gouvernance et des pratiques exemplaires du secteur public, et elle changera au besoin ses propres

pratiques de gouvernance. La présence des administrateurs de la CDEV aux réunions du conseil et des comités est exceptionnelle et chaque administrateur consacre un temps raisonnable à la bonne gouvernance de la société en dehors des réunions du conseil. Il y a présentement une vacance au conseil d'administration.

Les bonnes communications avec le gouvernement et le public s'effectuent par le biais du plan d'entreprise et le sommaire du plan d'entreprise approuvés par le conseil d'administration, le rapport annuel, les rapports trimestriels intérimaires, le site web corporatif et l'assemblée publique annuelle. De plus des réunions ponctuelles avec le ministère des Finances et des fonctionnaires du gouvernement du Canada ont lieu de temps à autre au besoin.

3.0 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

La CDEV a été constituée en société en 1982. La société a pour rôle de s'assurer que les intérêts du gouvernement sont gérés dans une perspective commerciale et qu'il en soit plus efficacement rendu compte. Au fil des ans, la CDEV a reçu du ministre des Finances la responsabilité de détenir, de gérer ou de se dessaisir de plusieurs actifs. Depuis 1984, la société s'est dessaisie avec succès d'actifs qui ont rapporté au gouvernement plus de 9 milliards de dollars.

La CDEV possède trois filiales en propriété exclusive soit la Société de gestion Canada Hibernia, Canada Eldor Inc. et la Corporation d'investissement GEN du Canada.

La CDEV embauche des contractuels et des conseillers externes afin d'accroître ses capacités sur des projets précis. La CDEV a embauché des conseillers financiers, des conseillers juridiques et des experts techniques pour les mandats de dessaisissement dont elle est responsable. Dans le contexte où l'aide de la CDEV a été requise pour effectuer des examens d'actifs du gouvernement, celle-ci a embauché des aviseurs qui possèdent l'expertise requise pour chaque projet. Tous les conseillers sont embauchés suite à un processus concurrentiel suivi d'une approbation finale par le conseil d'administration.

4.0 RÉALISATIONS DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Évaluation des résultats de 2016

De la comparaison entre les réalisations de la CDEV en 2016 et les objectifs énoncés dans son plan d'entreprise pour la période allant de 2016 à 2020 il ressort ce qui suit.

Objectifs en 2016 – Les objectifs principaux de la CDEV étaient de gérer d'une façon commerciale les intérêts du gouvernement qui lui sont confiés. Les principaux domaines d'activités pour 2016 étaient les suivants:

- Gérer la participation directe dans le champ pétrolifère Hibernia par l'entremise de la filiale SGCH et veiller à ce que cet actif soit prêt pour un dessaisissement au moment opportun.
- Gérer le processus de vente pour les actifs qui ont été attribués à CDEV pour dessaisissement. Continuer à maintenir la SGCH prête pour une possible vente.
- Poursuivre son implication dans le programme d'examen de la gestion des biens de l'État qui lui sont assignées par le ministre.
- Gérer les activités afin de maintenir la capacité d'effectuer toutes les tâches qui sont confiées à la CDEV d'une façon efficace. Ceci inclut l'utilisation de conseillers et d'experts contractuels pour entreprendre des projets spécialisés et de courte durée.
- Poursuivre, suite au gel du budget de fonctionnement décrété par le gouvernement, de nouvelles façons de réduire les dépenses d'exploitation qui sont sous son contrôle mais qui n'ont pas d'incidence défavorable sur les mandats qui lui sont confiés.
- Demeurer disponible et prête à répondre aux besoins du gouvernement pour quelque nouveau besoin compte tenu des compétences et de l'expertise de la CDEV.

Réalisations en 2016

- a) La CDEV, à titre d'actionnaire, a continué de gérer la participation directe de 8,5 % détenue dans le projet original Hibernia et ses projets de développement connexes. La participation directe de la CDEV est gérée par l'entremise de la filiale SGCH de la CDEV. La SGCH prévoit verser à la CDEV un montant de 56 millions de dollars en dividendes pour l'exercice 2016 par rapport à des prévisions de 59 millions de dollars. On prévoit un bénéfice net de 65 millions de dollars par rapport à des prévisions de 70 millions de dollars. Les résultats ont été affectés par des prix plus bas de pétrole brut contrebalancé par une production plus élevée de la plateforme.

La CDEV continue de retenir les services d'un conseiller financier afin de l'aider à demeurer prête advenant le cas où le gouvernement manifesterait son intention d'examiner la vente de la SGCH dans l'avenir.

- b) La CDEV se tient prête à agir à titre de mandataire du gouvernement advenant une décision de se dessaisir d'un actif. Il y eu très peu d'activités au cours de l'exercice 2016 en regard des processus de ventes déjà en cours.
- c) La CDEV n'a pas entrepris de projet dans le cadre du PEA au cours de l'exercice 2016. Ce programme a pris fin.
- d) Cameco continue de surveiller et de gérer le site Beaverlodge et fournit à CEI des factures mensuelles des frais engagés. CEI a acquitté ces factures après les avoir examinées. Les paiements à Cameco pour 2016 sont estimés à 3 millions de dollars. CEI estime avoir à verser environ 200 000 dollars au cours de l'année au titre des réclamations et des cotisations au régime d'avantages sociaux des retraités.
- e) Exploitation : Au cours de l'exercice 2016, la CDEV a réduit son utilisation de contractuels. L'effectif total du groupe en termes d'équivalents à plein temps a augmenté d'un équivalent à plein temps. Parmi les autres initiatives entreprises pour réduire les dépenses, on note l'achat de passes de vol aérien de groupes, l'utilisation de réunions par conférence téléphonique lorsqu'approprié, et la planification de trois des cinq principales réunions du conseil d'administration à Toronto afin de réduire les déplacements de certains individus. Cependant, la CDEV a continué de s'assurer qu'elle possède le personnel requis pour répondre à tout nouveau mandat que pourrait lui confier le gouvernement et pour redémarrer au besoin tout projet en cours.

4.2 Analyse du milieu d'affaires externe

La gestion continue des actifs de la CDEV sera assujettie en partie aux conditions du marché qui touchent la société ou l'investissement en cause.

La charge de travail de la CDEV est difficile à prévoir car elle dépend de façon importante des demandes du ministre des Finances relatives aux examens d'actifs du gouvernement ou des mandats de dessaisissement.

Les résultats de la SGCH sont affectés par la variabilité normale des cours du pétrole brut, plus spécifiquement le prix du pétrole brut de type "Brent", le taux de change du dollar (CAN/US), les taux de production, les dépenses en immobilisations, les charges d'exploitation et la performance des réservoirs. Cependant compte tenu de la structure de coûts relativement basse du projet Hibernia les prévisions de prix du pétrole brut et le taux de change ne mettent pas en péril la pérennité du projet.

Les obligations financières de la CEI envers Cameco pourraient être affectées à la lumière des modifications réglementaires en cours apportées plus particulièrement par la Commission canadienne de sûreté nucléaire et le gouvernement de la Saskatchewan.

5.0 OBJECTIFS ET STRATÉGIES POUR LA PÉRIODE DE 2017 À 2021

La Corporation de développement des investissements du Canada

Les principaux objectifs de la CDEV découlent de son mandat qui est de gérer les intérêts du gouvernement qui lui sont confiés dans une perspective commerciale. Les principaux enjeux de la CDEV pour 2017 et les années subséquentes sont les suivants :

- Gérer les intérêts dans le champ pétrolifère Hibernia par le biais de la filiale SGCH et s'assurer que cet actif soit prêt pour une vente lorsque le gouvernement le jugera opportun. La SGCH continue de retenir les services de son aviseur technique et maintient toutes les informations techniques dans un format qui lui permet d'être prêt à toute vente potentielle.
- Continuer d'être prêt à développer et à mettre-en-oeuvre un processus de dessaisissement advenant la décision du gouvernement de procéder à une vente d'un actif corporatif.
- Continuer à maintenir la SGCH prête pour un dessaisissement potentiel.
- Aider dans la révision des actifs du gouvernement selon les demandes du ministère des finances y inclus l'achèvement des projets entrepris au cours de 2016.
- Gérer les activités de façon à maintenir la disponibilité et l'habileté de la CDEV à assumer toutes ses tâches de façon efficace. Ceci inclut l'embauche d'experts conseils contractuels et de conseillers externes pour entreprendre des projets spécialisés et de courte durée.
- Poursuivre l'identification et la mise en place de nouvelles façons de faire pour réduire les dépenses d'exploitation qui relèvent de la CDEV mais qui n'ont pas d'incidence défavorable sur la performance en vertu des mandats qui lui sont confiés. Il est à noter qu'une grande partie de nos coûts d'honoraires professionnels ne sont pas contrôlables et varient selon les mandats qui sont attribués à la CDEV.
- Maintenir l'engagement de la CDEV de maintenir les frais de voyage à un niveau convenable en fonction de ses activités. Ceci suppose le contrôle et la gestion des dépenses conformément à la directive du secrétariat du conseil du trésor intitulée "Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'évènements".
- Demeurer disponible et prêt pour entreprendre toute tâche future requise par le gouvernement compte tenu des aptitudes et de l'expertise de la société.
- Conserver suffisamment de fonds pour remplir notre mission et être prêt pour tout enjeu y inclus la poursuite du Panama. Aussi, puisque le fonds de roulement de la CDEV sera plus durement touché par une baisse des prix pour

le pétrole brut plus importante que par les années passées, la CDEV a augmenté son fonds de roulement usuel à 100 millions de dollars au cours de l'exercice 2015. Précédemment la CDEV recevait des dividendes en provenance des actions ordinaires et privilégiées de GM, mais ce n'est plus le cas.

Le paragraphe 6.3 décrit les principales hypothèses financières sous-jacentes aux états financiers pro forma et aux tableaux inclus au plan d'entreprise.

La poursuite du Panama

Au cours de l'exercice 2015, une poursuite a été signifiée à la CDEV en provenance du Panama. La CDEV est co-défenderesse dans un litige avec Nordion Inc. et Multidata Systems International Inc. Le litige se rapporte à des instruments médicaux produits par Nordion et son prédécesseur Theratronics qui ont été mal utilisés et qui ont produit de la radiation excessive à des patients atteints de cancer au Panama en 2000. Nordion et Theratronics étaient jadis toutes les deux propriété de la CDEV. Nordion a été vendue en 1991 et Theratronics en 1998. La CDEV avait déjà été signifiée aux États-Unis en 2001 pour les mêmes faits au Panama, mais avait réussi à obtenir un rejet du litige à titre de défenderesse en 2003. Les réclamations des demandeurs s'élèvent à 300 millions de dollars conjointement à tous les défendeurs.

CDEV a retenu les services d'une étude légale au Panama et a soumis une réponse à la cour niant toute responsabilité. La direction et les avocats de la CDEV sont d'opinion que le résultat le plus probable sera le rejet du litige concernant la CDEV comme co-défenderesse dans cette action. Cependant il existe un léger mais non-négligeable risque d'un dénouement autre.

Dépenses de voyage et lignes directrices

Au cours de l'exercice 2015, la CDEV ainsi que d'autres sociétés d'état ont reçu une directive afin d'harmoniser leurs lignes directrices relatives aux dépenses de voyage et aux dépenses afférentes avec les lignes directrices du secrétariat du conseil du trésor. De façon générale, les lignes directrices de la CDEV étaient déjà harmonisées à celles contenues dans la "Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'évènements" du secrétariat du conseil du trésor. La CDEV estime ses dépenses de voyage pour l'exercice 2016 à 227 mille dollars et à 322 mille dollars pour l'exercice 2017.

La CDEV confirme que ses lignes directrices sont harmonisées avec les politiques, directives, normes et lignes directrices de la "Directive sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'évènements" du secrétariat du conseil du trésor.

5.1 Société de gestion Canada Hibernia

L'annexe B présente les renseignements détaillés relatifs aux objectifs et aux stratégies de la SGCH. A un haut niveau, il est à noter qu'on s'attend à ce que le volume de ventes de 3,25 millions de barils de pétrole prévu pour l'exercice 2017 soit inférieur à celui des prévisions de 2016 soit 3,83 millions de barils ce en raison d'une

diminution de la production de la plateforme pétrolifère et d'une production plus importante provenant du prolongement du PSH où la SGCH possède une quote part moins importante que dans le champ principal. Le plan d'entreprise de 2017 prévoit un revenu net de 69 millions de dollars à peu près semblable aux prévisions du plan 2016, soit 65 millions de dollars. La SGCH prévoit verser des dividendes de 74 millions de dollars en 2017 par rapport à 56 millions de dollars en 2016.

5.2 Corporation d'investissement GEN du Canada

GEN a en main 600 000 dollars de liquidités ce qui représente son seul actif. Son passif est composé d'honoraires légaux comptabilisés, d'honoraires d'administrateurs et de frais de gestion dus à la CDEV.

5.3 Canada Eldor Inc.

CEI a des obligations relativement à la remise en état d'une mine d'uranium désaffectée d'Eldorado Nuclear dans le nord de la Saskatchewan et au paiement des coûts relatifs au régime d'avantages sociaux des anciens employés. La CEI est aussi partie défenderesse à un recours collectif datant de plusieurs années dans la région de Deloro en Ontario.

5.3.1 CEI - Remise en état des lieux (Beaverlodge Lake, Saskatchewan)

Beaverlodge est un ancien site d'extraction d'uranium où a cessé toute production avant que les éléments d'actif d'Eldorado ne soient vendus à Cameco. Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI doit assumer tous les coûts associés au déclassement de ce site qui a été cédé à Cameco au moment de la vente. Cameco est chargée de la surveillance et de la gestion de ce site, et CEI rembourse à Cameco les coûts réels engagés à cette fin, plus des frais de gestion de 15 %. CEI a constitué une provision à cet égard fondée sur les estimations fournies par Cameco. CEI évalue les efforts potentiels du personnel de Cameco dans la gestion de ce processus. CEI a embauché des conseillers indépendants pour l'aider à évaluer la performance de Cameco.

Situation de l'ensemble du projet et enjeux restants

En 2013, la licence pour les terrains de la mine Beaverlodge a été renouvelée par la CCSN pour une durée de dix ans se terminant en mai 2023. On s'attend à ce qu'au terme de la licence, la majorité sinon la totalité des soixante-cinq terrains seront cédés au programme de contrôle institutionnel (« CI ») du gouvernement de la Saskatchewan.

Cameco met à jour chaque année son plan de travail et l'estimation des coûts pour la durée restante de ce projet. Au 30 septembre 2016, ces coûts sont estimés à 13 millions de dollars, et la fin des travaux est prévue pour 2023. La société retirera un montant de 5 millions de dollars à même le fonds de revenu consolidé vers la fin de l'exercice 2016 afin de payer les coûts de remise en état des lieux. L'activité principale du plan de travail est liée au remplacement des obturations des puits de mine dans l'ancienne mine située près d'Uranium City en Saskatchewan.

5.3.2 CEI - CEI – Prestations de retraite

Aux termes du contrat d'achat et de vente, CEI est responsable de la gestion du régime d'avantages sociaux de tous les employés d'Eldorado et d'Eldor qui ont pris leur retraite avant octobre 1988. Ces avantages sociaux comprennent les prestations d'assurance-vie, les prestations d'assurance médicale et les prestations d'assurance dentaire. Les obligations relatives aux prestations de retraite s'élèvent à 2 millions de dollars au 30 septembre 2016.

5.3.3 CEI – Contingence : Litige relatif à Deloro

En 2000, CEI a été désignée partie à un recours collectif intenté par suite de la contamination de la région de Deloro, en Ontario. La demande introductive d'instance a été déposée auprès de la Province de l'Ontario, du procureur général du Canada, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, de BOC Canada Limited (société fermée) et de CEI. CEI est visée par cette poursuite en raison d'une allégation selon laquelle Eldorado Mining and Refining Limited aurait vendu des déchets (dans les années 1940) à BOC, qui les aurait par la suite raffinés. Ces résidus auraient contribué à contaminer cette région. Des discussions antérieures avec des représentants de Ressources Naturelles Canada ont fait ressortir que cette poursuite concernait surtout la Province de l'Ontario. Le ministère de la Justice a été retenu comme avocat-conseil, et un avis d'intention de présenter une défense a été envoyée aux demandeurs. Rien ne s'est passé dans ce dossier depuis plusieurs années, et son issue ne peut être déterminée pour le moment.

5.4 L'examen des actifs du gouvernement et les mandats de dessaisissement

5.4.1 L'examen des actifs du gouvernement

Au cours de 2016, la CDEV a assisté le gouvernement dans l'analyse et l'évaluation de certains actifs du gouvernement. Au moment de la rédaction de ce plan d'entreprise, la CDEV n'avait pas reçu de mandats additionnels d'examen d'actifs pour 2017, mais la CDEV demeure prête à entreprendre de nouveaux projets qui pourraient inclure des analyses plus approfondies ou la mise en œuvre des premiers projets. La CDEV a inclus à des fins budgétaires des coûts potentiels pour des projets additionnels mais indéterminés en 2017 et pour les années subséquentes.

5.4.2 Mandats de dessaisissement en général

Pour tout mandat existant ou à venir visant le rôle de la CDEV d'agir comme mandataire pour le dessaisissement d'un actif du gouvernement, celle-ci identifie et retient les services d'experts conseils financiers ou autres afin de procéder à une évaluation de l'actif, conseille le gouvernement sur le potentiel et les conditions inhérentes à une vente, gère, le cas échéant, les modalités d'une vente et aide à la conclusion d'une éventuelle transaction. Le calendrier pour tout dessaisissement n'est pas connu. La CDEV a inclus dans les prévisions budgétaires du paragraphe 6 les coûts afférents aux services des experts conseils. La CDEV prend pour compte que tous les coûts et frais liés aux transactions encourus dans son rôle de mandataire seront remboursés à la CDEV à même les produits des transactions lorsque celles-ci

auront clôturé; conséquemment sur une base nette il n'y aura pas d'impact sur les états financiers si une transaction clôturait au cours de la période du plan d'entreprise.

5.5 Risques et atténuation du risque

La CDEV et ses filiales sont exposées à certains risques. Les risques de la SGCH sont décrits en détail dans son Plan d'entreprise (voir l'annexe B).

CEI est exposée à des obligations considérables, tel qu'il a été mentionné précédemment, en raison des clauses qui la lient à Cameco dans le contrat de vente et d'achat de 1988. Les provisions pour les coûts futurs reliés au site minier Beaverlodge et aux prestations déterminées sont présentement estimées à 15 millions de dollars. CEI possède des liquidités et des placements à court terme d'environ 6 millions de dollars et un fonds de 16 millions de dollars déposé au Trésor du Canada pour couvrir ses obligations. On ne sait pas si ces réserves sont suffisantes au vu des obligations qui pourraient découler de l'entente de 1988 dont celles qui ont trait à la remise en état des lieux et aux prestations de retraite des anciens employés et des autres poursuites judiciaires auxquelles CEI est partie.

La CDEV n'a pas de passif éventuel majeur connu pour le moment, sauf la poursuite du Panama. Comme il est difficile de prévoir le niveau de travaux et la nature exacte des activités qui seront menées aux fins des dessaisissements et autres activités requises par le ministère des finances, la CDEV possède un fonds de roulement de 100 millions de dollars pour pourvoir aux coûts éventuels de projets et pour les contingences. La CDEV a besoin d'un fonds de roulement plus élevé puisque celle-ci ne peut recevoir directement des crédits du gouvernement, que les dividendes reçus de la SGCH sont sujets à des fluctuations plus importantes en raison des variations du prix de pétrole brut, et que les obligations relatives aux frais de démantèlement requièrent des fonds additionnels.

Les activités reliées à l'examen d'actifs du gouvernement et les mandats de dessaisissement sont financées à même le flux de trésorerie de la CDEV. Compte tenu des dividendes reçus de la SGHC, les coûts associés à ces activités n'augmentent aucunement le risque pour la CDEV.

La gestion des activités de technologie de l'information de la CDEV a été confiée à un fournisseur de service externe qui possède une expertise technique à jour. Ceci ne peut cependant éliminer tous les risques reliés aux technologies de l'information y compris les temps d'arrêts. La CDEV révisé et évalue régulièrement ses services de technologie de l'information afin d'en minimiser les risques. En 2016 la CDEV a remplacé son serveur de fichiers puisque sa vie utile tirait à sa fin et que la fiabilité et le soutien produit du vendeur avaient diminué.

6.0 SECTION FINANCIÈRE

6.1 Aperçu financier pour 2016

La CDEV prévoit un bénéfice consolidé de 60 millions de dollars pour l'exercice 2016 ce qui comprend un bénéfice net de 65 millions de dollars provenant de la SGCH moins les frais d'exploitation de la CDEV qui apparaissent en détail au tableau 4. Le bénéfice net prévu au plan de 2016 était de 63 millions de dollars. La CDEV prévoit verser au gouvernement un montant de 52 millions de dollars en dividendes en 2016 par rapport à 59 millions de dollars prévus au plan (se référer aux tableaux 2 et 3).

Tel qu'il est indiqué dans le tableau 4, les prévisions des honoraires professionnels sont de 4,7 millions de dollars soit inférieur au 6,2 millions de dollars prévus au plan en raison d'activités moindres. Les salaires, devraient se chiffrer à 3,4, millions de dollars, à peu près semblable aux prévisions du plan.

Ce plan d'entreprise comprend les projections financières quinquennales pro forma (pour les exercices financiers clos le 31 décembre) qui suivent. (Les chiffres apparaissant à ces tableaux peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière

Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie

Tableau 3 - État pro forma des variations des capitaux propres

Tableau 4 - État pro forma du résultat global

Les principales hypothèses contenues au soutien des tableaux sont décrites à la section 6.3.

6.2 Rapports financiers trimestriels

La CDEV émet et publie des états financiers trimestriels qui sont affichés en français et en anglais sur le site web de la CDEV (www.cdev.gc.ca) dans les soixante jours suivant la fin de chaque trimestre.

6.3 Principales hypothèses des prévisions financières

Le présent plan d'entreprise repose sur les hypothèses suivantes.

La Corporation de développement des investissements du Canada (non consolidés)

- 1) Frais d'exploitation – Les prévisions financières supposent que la direction et le conseil d'administration continueront de gérer de près les dépenses. Les frais d'administration devraient atteindre approximativement 2,5 millions de dollars annuellement au cours de toute la période du plan d'entreprise soit un montant semblable aux prévisions de 2016. On prévoit un montant de 6 millions de dollars à titre d'honoraires professionnels pour l'exercice 2017 et pour les

autres années du plan. On s'attend à ce que les honoraires des conseillers financiers basés sur les résultats soient récupérés à même les produits des ventes d'actifs au moment où ils seront encourus; cependant ces montants ne sont pas inclus dans les prévisions financières ci-jointes puisqu'il est impossible de déterminer le montant ou l'échéancier de toute transaction.

2) Dividendes versés au gouvernement

2016	\$ 59 millions de dollars
2017	\$ 65 millions de dollars
2018	\$ 69 millions de dollars
2019	\$ 66 millions de dollars
2020	\$ 52 millions de dollars
2021	\$ 54 millions de dollars

3. Taux de change - Pour l'exercice 2017 le taux de change utilisé par la CDEV et toutes ses filiales est le suivant : 1,31 dollar canadien équivaut à 1 dollar US. Pour l'exercice 2018, le taux est de 1,27 dollar CAN; pour 2019, 1,23 dollar CAN; pour 2020, 1,20 dollar CAN; et pour 2021, 1,17 dollar CAN.

La Société de gestion Canada Hibernia

- 3) Frais et bénéfices d'exploitation – Les frais et les bénéfices d'exploitation sont présentés en détail à l'annexe B.
- 4) Dividendes versés – La SGCH versera ses dividendes à sa société mère, comme susmentionné.

Canada Eldor Inc.

- 5) Frais d'exploitation – Les frais d'exploitation de CEI devraient s'établir à 200 000 dollars par année, de 2017 à 2021. Ces frais représentent principalement des frais de gestion de la CDEV et des honoraires d'administrateurs.
- 6) Remise en état des lieux (Beaverlodge) – CEI a constitué une provision d'environ 13 millions de dollars pour le déclassement du site de Beaverlodge, qui est prévu en 2023 mais qui pourrait être retardé suite à des plans à être discutés avec Cameco. La majorité des coûts sera encourue au cours des quatre prochaines années, y inclus les dépenses afférentes au transfert des propriétés au programme du CI.

- 7) Prestations des retraités – Les dépenses annuelles prévues aux obligations de payer les avantages sociaux et les frais d'administration sont évaluées à 200 000 dollars.
- 8) Litige – Aucune somme n'a été déboursée à l'égard des poursuites dont CEI fait l'objet mis à part le paiement des honoraires des conseillers juridiques.
- 9) Trésor – Le taux d'intérêt s'appliquant aux fonds de CEI versés dans le compte spécial du Trésor représente 90 % de celui des bons du Trésor à 90 jours du gouvernement du Canada. La CDEV retirera du Trésor à la fin de l'exercice 2016 un montant de 5 millions de dollars afin de payer les frais de remise en état des lieux.

Corporation d'investissement GEN du Canada

- 10) GEN aura des dépenses d'exploitation minimales.

6.4 Budget des investissements

Ni la CDEV ni ses filiales en propriété exclusive, à savoir la SGCH, CEI et GEN, n'auront besoin de capitaux d'investissement pour l'exercice financier 2017. Toute dépense d'immobilisation requise par la SGCH est financée à même son propre flux de trésorerie. Les dépenses en immobilisations de la SGCH apparaissent au plan d'entreprise de la SGCH et les montants de ces dépenses apparaissent au tableau 2 du plan. La CDEV, GEN et CEI ne sont pas impliqués dans des secteurs d'activité à forte intensité de capital.

Tableau 1 - Bilan pro forma de la situation financière

en millions de dollars (31 déc.)

	2015 Chiffres réels	2015 Plan	2016 Prévisions	2017 Plan	2018 Plan	2019 Plan	2020 Plan	2021 Plan
Actifs								
Actifs courants								
Trésorerie et équivalents de	244,79	199,67	210,48	205,61	209,08	206,55	205,15	203,89
Créances	20,28	36,09	43,51	14,66	6,23	6,23	6,23	6,23
Impôts sur le résultat à recouvrer	7,92	4,05	-	-	-	-	-	-
Stocks	5,25	0,70	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25
Charges payées d'avance	0,26	0,28	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Sommes déposées dans un	3,58	1,38	2,74	1,85	1,40	1,51	1,12	1,43
	282,08	242,17	262,23	227,62	222,21	219,79	218,00	217,05
Actifs non courants								
Sommes déposées dans un	18,05	15,39	13,98	14,94	10,47	10,42	10,87	10,61
Fonds - abandon et risque	97,83	103,35	110,27	122,87	135,67	148,54	161,49	174,51
Immobilisations corporelles	224,11	250,04	254,95	250,52	237,21	219,70	210,78	200,25
Sommes détenues en mains	4,60	11,92	16,28	16,28	16,28	16,28	16,28	16,28
Placements	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs d'impôt différé	11,38	5,92	12,66	12,49	12,42	14,41	16,56	19,07
	355,97	386,62	408,14	417,10	412,05	409,35	415,98	420,72
	638,05	628,79	670,37	644,72	634,26	629,14	633,98	637,77
Passifs et capitaux propres								
Passifs courants								
Créditeurs et charges à payer	35,57	21,88	21,90	15,59	15,59	15,59	15,58	15,58
Impôt sur le résultat à payer	-	-	13,76	0,40	3,16	5,98	6,81	7,64
Partie courante de l'obligation au titre des prestations définies	0,18	0,19	0,18	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16
Provision au titre de la remise en état d'un site	3,38	1,19	2,56	1,69	1,24	1,35	0,96	1,27
	39,13	23,26	38,40	17,84	20,15	23,08	23,51	24,65
Passifs non courants								
Provision au titre des obligations de démantèlement	130,91	132,81	158,56	159,11	159,79	160,35	160,32	160,28
Provision au titre de la remise en état d'un site	13,09	12,26	10,64	9,04	7,90	6,65	5,79	4,62
Obligation au titre des prestations définies	1,77	1,61	1,66	1,56	1,45	1,33	1,22	1,10
	145,77	146,68	170,86	169,71	169,14	168,33	167,33	166,00
Capitaux propres								
Capital social	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport	603,29	603,30	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29
Déficit accumulé	(150,14)	(144,45)	(142,18)	(146,12)	(158,32)	(165,56)	(160,15)	(156,17)
Cumul des autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-
	453,15	458,85	461,11	457,17	444,97	437,73	443,14	447,12
	638,05	628,79	670,37	644,72	634,26	629,14	633,98	637,77

Note - se reporter à l'annexe B pour les états financiers détaillés de la SGCH

Tableau 2 - État pro forma des flux de trésorerie
en millions de dollars (31 déc.)

	2015 Chiffres réels	2015 Plan	2016 Prévisions	2017 Plan	2018 Plan	2019 Plan	2020 Plan	2021 Plan
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :								
Activités opérationnelles								
Bénéfice	2 246,30	63,31	59,95	61,06	56,80	58,76	57,41	57,98
Ajustements								
Épuisement et amortissement	28,70	34,32	50,44	41,64	36,40	36,50	35,21	32,98
Charge d'impôt sur le résultat	20,79	28,65	27,89	28,87	27,00	27,82	27,86	27,52
Prestations définies versées en sus des charges	(0,10)	(0,13)	(0,11)	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,12)	(0,12)
Produits d'intérêts tirés d'un compte du Trésor du Canada	(0,60)	(0,60)	(0,12)	(0,08)	(0,08)	(0,06)	(0,06)	(0,06)
Désactualisation des obligations de démantèlement	2,34	2,50	2,20	2,31	2,43	2,55	2,68	2,81
Perte (profit) de change, montant net	(33,45)	-	-	-	-	-	-	-
Profit sur la décomptabilisation d'un placement en actions	(2 130,99)	-	-	-	-	-	-	-
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	(0,93)	(2,73)	(3,26)	(2,46)	(1,59)	(1,14)	(1,25)	(0,86)
Obligations de démantèlement réglées	(2,70)	(0,72)	(0,07)	(1,76)	(1,75)	(1,99)	(2,71)	(2,85)
Impôt sur le résultat payé	(14,01)	(24,31)	(7,49)	(42,06)	(24,17)	(26,99)	(29,18)	(29,20)
	115,34	100,29	129,42	87,40	94,93	95,33	89,84	88,20
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	6,57	0,99	(18,82)	22,54	8,43	-	-	-
	121,91	101,28	110,60	109,94	103,36	95,33	89,84	88,20
Activités de financement								
Dividendes versés	(2 607,88)	(59,00)	(52,00)	(65,00)	(69,00)	(66,00)	(52,00)	(54,00)
Dividendes payés à partir du surplus d'apport-ordinaire	(1 123,24)	-	-	-	-	-	-	-
	(3 731,12)	(59,00)	(51,99)	(65,00)	(69,00)	(66,00)	(52,00)	(54,00)
Activités d'investissement								
Produit tiré de la vente de placements	3 287,67	-	-	-	-	-	-	-
Achat d'immobilisations corporelles	(62,50)	(49,66)	(55,76)	(37,21)	(23,09)	(18,99)	(26,29)	(22,45)
Retrait du compte du Trésor du Canada	-	5,00	5,00	-	5,00	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenus	1,36	(5,95)	(11,68)	-	-	-	-	-
Les liquidités et équivalents de liquidité détenus dans le fonds pour abandon et risques	-	(5,00)	(12,44)	(12,60)	(12,80)	(12,87)	(12,95)	(13,02)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	18,05	-	(18,05)	-	-	-	-	-
	3 244,58	(55,61)	(92,93)	(49,81)	(30,89)	(31,86)	(39,24)	(35,47)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(364,63)	(13,33)	(34,32)	(4,87)	3,47	(2,53)	(1,40)	(1,27)
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	609,42	213,00	244,79	210,48	205,61	209,08	206,55	205,15
Trésorerie à la clôture de l'exercice	244,79	199,67	210,48	205,61	209,08	206,55	205,15	203,89

Tableau 3 - État pro forma des variations des capitaux propres
en millions de dollars (31 déc.)

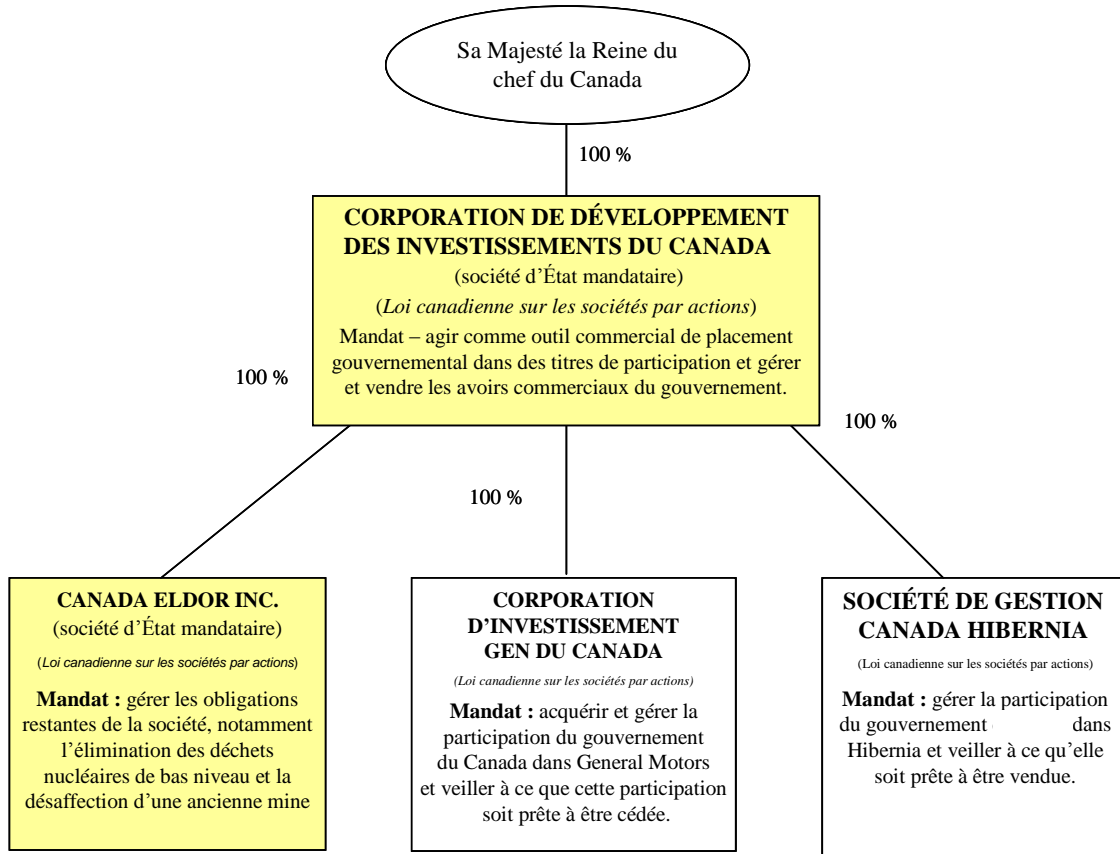
	2015 Chiffres réels	2015 Plan	2016 Prévisions	2017 Plan	2018 Plan	2019 Plan	2020 Plan	2021 Plan
Capital-actions								
Solde à l'ouverture et à la clôture de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-
Surplus d'apport								
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 726,52	603,30	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29
Dividendes	(1 123,23)	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	603,29	603,30	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29	603,29
Accumulated deficit								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(255,54)	(148,76)	(150,13)	(142,18)	(146,12)	(158,32)	(165,56)	(160,15)
Bénéfice net	2 246,30	63,31	59,95	61,06	56,80	58,76	57,41	57,98
Dividendes	(2 140,89)	(59,00)	(52,00)	(65,00)	(69,00)	(66,00)	(52,00)	(54,00)
Solde à la clôture de l'exercice	(150,13)	(144,45)	(142,18)	(146,12)	(158,32)	(165,56)	(160,15)	(156,17)
Cumuls des autres éléments du résultat global à l'ouverture								
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 848,14	-	-	-	-	-	-	-
Gains actuariels - GM	(2 130,99)	-	-	-	-	-	-	-
AERG - GM	282,85	-	-	-	-	-	-	-
Solde à la clôture de l'exercice	(0,00)	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres à la clôture	453,15	458,85	461,11	457,17	444,97	437,73	443,14	447,12

Tableau 4 - État pro forma du résultat global
en millions de dollars (31 déc.)

	2015 Chiffres réels	2015 Plan	2016 Prévisions	2017 Plan	2018 Plan	2019 Plan	2020 Plan	2021 Plan
Produits								
Produit net tiré du pétrole brut	127,76	164,21	174,97	170,77	160,60	163,25	158,67	156,88
Dividendes	28,10	-	-	-	-	-	-	-
Profit sur la vente de placements	2 130,99	-	-	-	-	-	-	-
Produits d'intérêts	2,57	1,97	2,77	2,93	2,71	2,76	2,84	2,92
	<u>2 289,42</u>	<u>166,18</u>	<u>177,74</u>	<u>173,70</u>	<u>163,31</u>	<u>166,01</u>	<u>161,51</u>	<u>159,80</u>
Charges								
Épuisement et amortissement	28,70	34,32	50,44	41,64	36,40	36,50	35,21	32,98
Frais de production et charges opérationnelles	24,85	26,63	27,11	27,73	28,88	28,22	26,48	26,57
Honoraires	3,25	6,15	4,65	7,55	7,29	7,63	7,26	7,24
Perte (profit) de change	(40,32)	-	0,97	-	-	-	-	-
Salaires et avantages du personnel	3,39	3,30	3,36	3,33	3,25	3,26	3,32	3,39
Révision d'estimations relativement à la provision au titre de la remise en état d'un site	(1,15)	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges	1,00	1,00	1,03	1,06	1,10	1,12	1,15	1,16
Charge au titre des prestations définies	0,06	0,07	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
	<u>19,78</u>	<u>71,47</u>	<u>87,60</u>	<u>81,36</u>	<u>76,98</u>	<u>76,78</u>	<u>73,47</u>	<u>71,38</u>
Charges financières								
Désactualisation des obligations de démantèlement	2,34	2,50	2,20	2,31	2,43	2,55	2,68	2,81
Désactualisation de la provision au titre de la remise en état d'un site	0,21	0,25	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10	0,10
	<u>2,56</u>	<u>2,75</u>	<u>2,30</u>	<u>2,41</u>	<u>2,53</u>	<u>2,65</u>	<u>2,78</u>	<u>2,91</u>
Bénéfice avant impôt sur le résultat	2 267,09	91,96	87,84	89,93	83,80	86,58	85,27	85,50
Impôt sur le résultat								
Impôt exigible	18,19	24,31	29,17	28,70	26,93	29,81	30,01	30,03
Impôt différé	2,60	4,34	(1,28)	0,17	0,07	(1,99)	(2,15)	(2,51)
	<u>20,79</u>	<u>28,65</u>	<u>27,89</u>	<u>28,87</u>	<u>27,00</u>	<u>27,82</u>	<u>27,86</u>	<u>27,52</u>
Bénéfice	2 246,30	63,31	59,95	61,06	56,80	58,76	57,41	57,98
Autres éléments du résultat global								
Variation latente de la juste valeur - GM	282,85	-	-	-	-	-	-	-
Profit réalisé sur la vente de placements	(2 130,99)	-	-	-	-	-	-	-
	<u>(1 848,14)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Résultat global	398,16	63,31	59,95	61,06	56,80	58,76	57,41	57,98

Annexe A

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA



Annexe A (suite)

Conseil d'administration

Michael P. Mackasey, MBA (2) (3)
Président du conseil d'administration
Corporation de développement des
investissements du Canada
Vice-président du conseil
Macquarie Capital Markets Canada,
Mississauga (Ontario)

Mary Ritchie, FCPA, FCA (1)
Chef de la direction
Richford Holdings Ltd.
Edmonton (Alberta)

Ted Howell, CPA, CA, MBA (1) (3)
Administrateur,
St John's (Terre-Neuve et Labrador)

Sandra Rosch, MBA (2) (3)
Présidente,
Stonecrest Capital Inc.
Toronto (Ontario)

Jennifer Reynolds, MBA (1)
Présidente et chef de la direction,
Women in Capital Markets,
Toronto (Ontario)

Nicholas Wemyss, PGeo (2) (3)
Administrateur
Victoria (Colombie-Britannique)

Comités du conseil

- (1) Comité de vérification
- (2) Comité de mise en candidature et de gouvernance
- (3) Comité de ressources humaines et rémunération

Dirigeants

Michael Carter
Vice-président principal

Andrew StafI, CPA, CA, MBA
Vice-président, Finances

Zoltan Ambrus, CFA, LL.B., MBA
Vice-président

Noreen Flaherty, BA, LLB
Secrétaire général

Annexe B

SGCH

**LA SOCIÉTÉ DE GESTION CANADA
HIBERNIA**

Filiale entièrement détenue de

**La Corporation de développement
des investissements du Canada**

PLAN D'ENTREPRISE SOMMAIRE DE 2017

(2017 – 2021)

décembre 2016

Table des matières

Contenu	Page
1.0 Le projet Hibernia – Résumé	3
2.0 Revue des activités de l'exercice 2016	7
3.0 Les objectifs de l'exercice 2017	9
4.0 Commercialisation et transport	10
5.0 Risques	11
6.0 Section financière	12
7.0 Structure organisationnelle	14
8.0 États financiers pro forma	15

1.0 Le projet Hibernia : Résumé

La Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), filiale entièrement détenue de la Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), a été constituée en mars 1993 dans le but de détenir, de gérer, d'administrer et d'exploiter la participation directe de 8,5 % du gouvernement du Canada à ce moment-là dans le projet pétrolier extracôtier Hibernia, situé à 315 kilomètres à l'est de St. John's, Terre-Neuve-et-Labrador.

Hibernia continue d'être une entreprise très rentable. D'ici la clôture de l'exercice 2016, la SGCH prévoit qu'elle aura versé des dividendes cumulatifs de 2 milliards de dollars¹, une participation au bénéfice net du gouvernement fédéral de 233 millions de dollars et un montant de 652 millions de dollars en impôt fédéral. Les versements de dividendes ont débuté après le remboursement par la SGCH des crédits parlementaires de 431 millions de dollars correspondant à la quote-part du gouvernement du Canada dans les dépenses d'investissement du projet.

Pour l'exercice 2016, la SGCH prévoit verser des dividendes de 56 millions de dollars, ce qui est très près du montant de 59 millions de dollars prévu dans le plan. La baisse des prix du pétrole a été contrebalancée par l'augmentation des volumes de production et par la diminution des redevances et des charges liées à la participation au bénéfice net. Bien que les dépenses engagées aient été plus élevées que les dépenses d'investissement et les cotisations au fonds détenu en main tierce et au fonds pour abandon prévues au plan (écart total de 31 millions de dollars), la SGCH a entrepris l'année avec des surplus de 30 millions de dollars par rapport au plan pour répondre à ces exigences. Un ajustement des dépenses d'investissement de 12 millions de dollars lié au premier ajustement périodique du secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH ») a été comptabilisé à titre de dépense d'investissement (sur une base annualisée) au cours de l'exercice 2015, mais n'a été payé qu'en 2016.

Pour l'exercice 2017, les dividendes prévus devraient se chiffrer à 74 millions de dollars, soit des dividendes plus élevés que pour l'exercice 2016, ce qui s'explique surtout par les dépenses d'investissement moindres, l'absence de cotisation prévue au compte d'entiercement et la hausse des prix du pétrole prévus.

L'objectif principal de la SGCH est de gérer la participation de son actionnaire dans le projet Hibernia dans le but de protéger les intérêts de l'actionnaire, d'en maximiser la valeur et d'assurer que toutes les décisions sont prises selon une approche prudente sur le plan commercial.

La SGCH s'acquitte de sa tâche de la façon suivante :

- en participant activement à tous les comités qui veillent à la direction stratégique du projet,

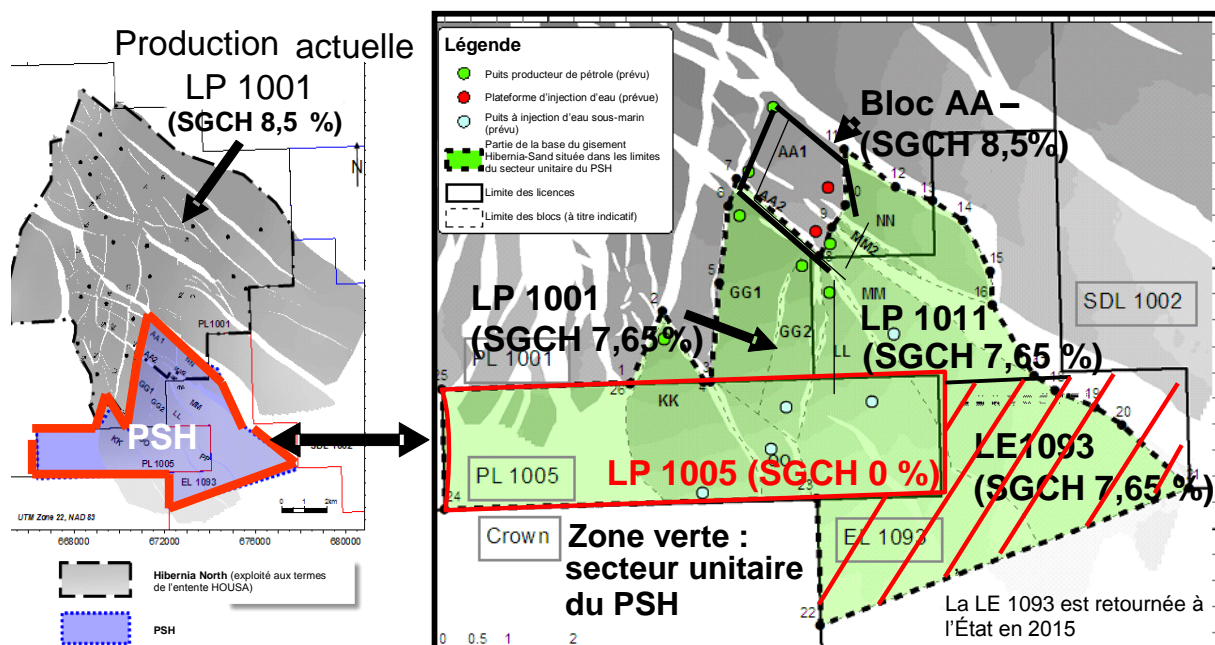
¹ Toutes les données financières sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

- en contribuant aux activités d'exploitation, y compris la sécurité et la protection de l'environnement, et en gérant les flux de rentrées,
- en s'assurant de respecter tous les règlements gouvernementaux et les obligations contractuelles,
- en participant de manière diligente aux activités de transport et de commercialisation liées à sa quote-part de la production pétrolière,
- en ayant un fonds de roulement suffisant dans le but d'éviter d'avoir recours à du financement gouvernemental,
- en mettant de côté des fonds en prévision de l'abandon éventuel d'Hibernia.

La SGCH est une société qui possède un seul actif; c'est cet actif qui génère son flux de trésorerie à partir de ses activités et de ses actifs de production d'Hibernia lesquels incluent sa quote-part de la production du gisement Hibernia, ses droits d'utilisation et de mise en œuvre, ses ententes contractuelles de transport et son engagement de capacité contractuelle réservée au terminal de transbordement de NTL.

Bien que le financement initial de la SGCH ait été fait par le biais de crédits du gouvernement du Canada, son financement provient uniquement depuis 1998 de la vente de sa quote-part de pétrole brut produit à Hibernia ainsi que de minimes (en comparaison) droits d'utilisation et de mise en œuvre et d'intérêts générés sur comptes. La SGCH est seule responsable de s'assurer d'avoir en main des liquidités suffisantes pour financer ses frais d'exploitation et ses dépenses en immobilisations, les redevances, une participation aux bénéfices nets, les impôts et les taxes exigibles, les frais d'administration et les frais futurs d'abandon, sans avoir besoin de crédits supplémentaires du gouvernement. La SGCH doit aussi payer des impôts fédéraux et provinciaux, les redevances et une participation aux bénéfices nets au même titre que les entreprises du secteur privé.

La SGCH détient une participation directe de 8,5 % dans la partie du champ pétrolifère Hibernia visée par la licence de production LP 1001, qui avait été approuvée au départ pour la mise en valeur du projet et qui apparaît en gris à l'intérieur des pointillés dans le tableau de gauche ci-dessous. La SGCH détient également une participation directe de 8,5 % dans le bloc AA, représentée en gris dans le tableau de droite ci-dessous. Les autres propriétaires de ces zones visées par la licence LP 1001 (champ principal) sont ExxonMobil (33,125 %), Chevron (26,875 %), Suncor (20,0 %), Murphy (6,5 %) et Statoil (5,0 %). Les propriétaires du champ principal sont aussi propriétaires de la SEDH et de la plateforme à embase-poids et des installations connexes selon leur quote-part respective du champ principal.



Note 1 : Le « champ principal » est composé de la zone de production existante visée par la licence de production LP 1001 (participation de 8,5 % de la SGCH) indiquée en gris dans le schéma de gauche ci-dessus ainsi que la partie du bloc AA (participation de 8,5 % de la SGCH) du secteur unitaire du PSH indiquée en gris dans le schéma de droite.

Note 2 : Le secteur unitaire du PSH au niveau du Hibernia Sands apparaît en vert dans le schéma de droite ci-dessus.

L'exploitation en commun² d'une partie de la LP 1001, de la LP 1011 (à l'origine, la LE 1093) et de la LP 1005 a donné lieu à la création du secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »). Les terrains du secteur unitaire du PSH liés à la formation Hibernia Sands et la participation directe respective de la SGCH dans chaque licence sont illustrés dans la partie en vert sur le côté droit du diagramme suivant.

La participation directe initiale de la SGCH dans le secteur unitaire du PSH était de 5,08482 % et a été ajustée par la suite à 5,7265 % le 1^{er} décembre 2015, par suite du premier ajustement périodique. Conformément aux modalités de l'entente contractuelle d'exploitation en commun, le deuxième ajustement périodique devrait avoir lieu au quatrième trimestre de 2016 ou au premier trimestre de 2017. La SGCH ne croit pas que le prochain ajustement n'entraîne de changement important à sa quote-part actuelle, soit 5,7265%. L'entente contractuelle d'exploitation en commun prévoit d'autres ajustements avant l'ajustement final selon des critères précis.

² Dans le cadre d'une exploitation en commun, une pratique courante dans le secteur pétrolier, les propriétaires concluent une entente contractuelle visant à partager la production, les coûts et les investissements liés à des terrains et à des actifs ayant plusieurs propriétaires dans le but de coordonner la mise en valeur d'un même réservoir ou bassin.

Le secteur unitaire du PSH a vu le jour à la suite du forage de développement qui a mis en évidence que le contact pétrole-eau était de loin inférieur à ce qui avait été prévu à l'origine, et les limites du champ s'étendaient dans la zone visée par la LP 1005, cette dernière n'étant pas détenue par les mêmes propriétaires que le reste du champ.

Le 16 février 2010, Nalcor (note 3) a acquis une prise de participation directe de 10 % dans certaines zones définies du secteur unitaire; la participation de Nalcor provient d'une contribution proportionnelle de chacun des propriétaires du projet Hibernia.

La Société d'exploitation et de développement d'Hibernia (la « SEDH ») exploite ce projet pour le compte des propriétaires, et ExxonMobil Corporation fournit, aux termes d'un contrat, le personnel de gestion et le personnel administratif et technique. Le secteur unitaire du PSH est exploité d'une manière analogue. Bien que les opérations quotidiennes du champ pétrolifère soient gérées par ExxonMobil, tous les propriétaires jouent un rôle actif dans les processus décisionnels.

Toutes les activités entreprises à ce jour et visées par le présent plan d'entreprise s'inscrivent dans le mandat de la SGCH.

Note 3 : Nalcor est la société d'état en matière d'énergie de la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

2.0 Revue des activités de l'exercice 2016

Les prévisions financières de 2016 sont basées sur les résultats réels de huit mois et sur les résultats prévus des quatre derniers mois de l'exercice. Conséquemment, les résultats réels de l'exercice peuvent différer de ces prévisions. Plus particulièrement, le calendrier réel des livraisons de cargaisons (ventes) pourrait avoir une incidence significative sur les résultats réels à la clôture de l'exercice.

Pour l'exercice 2016, la SGCH prévoit verser des dividendes de 56 millions de dollars, ce qui est très près du montant de 59 millions de dollars prévu au plan. La baisse des prix de pétrole a été contrebalancée par la hausse des volumes de production et par la baisse des redevances et des charges liées à la participation au bénéfice net. Parce que les sorties de fonds ont été plus élevées que les dépenses d'investissement et les cotisations au fonds détenu en main tierce et au fonds pour abandon prévues au plan (écart total de 31 millions de dollars), la SGCH a entrepris l'année avec des surplus de 30 millions de dollars par rapport au plan pour répondre à ces exigences. Un ajustement des dépenses d'investissement de 12 millions de dollars lié au premier ajustement périodique du secteur unitaire du PSH a été comptabilisé à titre de dépense d'investissement (sur une base annualisée) au cours de l'exercice 2015, mais n'a été payé qu'en 2016.

Pour l'exercice 2016, la SGCH prévoit que le produit brut tiré du pétrole brut devrait se chiffrer à 220 millions de dollars, le produit net tiré du pétrole brut à 175 millions de dollars et le bénéfice net à 65 millions de dollars (se référer au tableau II). On prévoit que la participation directe de la SGCH dans la production en 2016 sera de 9 400 barils de pétrole par jour, soit 12 % de plus que la prévision de 8 400 barils de pétrole par jour du plan, en raison de la production plus élevée que prévu dans le plan du secteur unitaire du PSH et du champ principal.

On prévoit pour l'exercice 2016, un prix de vente moyen réalisé de l'ordre de 57 dollars canadiens par baril par rapport à des prévisions de 73 dollars canadiens par baril.

Au cours de l'exercice 2016, la SGCH prévoit avoir versé à la province des redevances à un taux moyen effectif (redevances totales en pourcentage du total des ventes brutes de pétrole) de 16 % (contre 21 % prévu dans le plan) découlant des taux suivants : un taux de redevances net de 30 % pour la majeure partie du champ principal d'Hibernia, un taux de redevances net de 42,5 % pour les portions des blocs AA du champ principal, un taux de redevances net basé sur une échelle variable de 37,5 % sur la partie visée par la LP 1001 du secteur unitaire du PSH et un taux de redevances brut de 5 % sur la partie visée par la LP 1011 du secteur unitaire du PSH. Les redevances sont calculées et sont versées sans tenir compte des déductions de dépenses admissibles, ce qui donne lieu à des taux effectifs plus bas. En outre, la SGCH verse une participation au bénéfice net maximale de 10 % au gouvernement du Canada sur la production de la LP 1001. Le taux de participation au bénéfice net stipulé correspond à 10 % des ventes de pétrole, moins les déductions de coûts admissibles, et ce taux diminue dans un contexte de faiblesse des prix du pétrole selon un facteur d'indexation du pétrole. Il en résulte un taux de participation au bénéfice net prévu

effectif (correspondant à la participation au bénéfice net totale en pourcentage des ventes totales de pétrole) de 4 % (comparativement au taux de 6 % prévu au plan).

Sur une base cumulée, les frais de transport et les charges d'exploitation prévus pour 2016 se chiffrent à 29 millions de dollars, ce qui est conforme au plan. Les charges d'exploitation de 23 millions de dollars devraient excéder de 8 % celles prévues au plan contrebalancé par une diminution des charges de transport de \$ 6 millions de dollars soit 14% de moins que prévu au plan.

La quote-part de la SGCH dans les dépenses d'investissement pour 2016 devrait se chiffrer à 56 millions de dollars, soit 6 millions de dollars de plus que prévu au plan, en raison du forage de puits supplémentaires dans le secteur unitaire du PSH découlant du rendement plus rapide que prévu des forages des puits à injection d'eau sous-marins dans le secteur unitaire du PSH et des perforations additionnelles sur deux puits à injection d'eau dans le secteur unitaire. Au cours de l'exercice 2016, la performance mécanique de l'unité mobile de forage en mer Seadrill West Aquarius a été excellente et aucun événement important relié aux conditions climatiques ou aux conditions de glace ne sont survenus comme en 2014 et en 2015.

Après le démarrage de l'injection d'eau dans les puits à injection d'eau WIGG1-2, WINN1 et WIGG2, la production a augmenté plus rapidement que prévu.

Hibernia affiche une excellente performance au chapitre de la sécurité et de l'environnement; elle s'assure du caractère sécuritaire du lieu de travail et continue de se conformer à la réglementation. Aucun incident avec arrêt de travail n'a eu lieu en date du 30 septembre 2016, bien qu'il y en ait un en 2013.

En ce qui concerne la conformité environnementale, un déversement non autorisé de 6 000 litres d'hydrocarbures à partir du système de chargement extracôtier s'est produit le 18 décembre 2013. On a déposé quatre accusations contre la SEDH relativement à cette affaire. La SEDH a plaidé non coupable à ces accusations. La date d'audience de l'affaire a été fixée au 20 mars 2017 devant la cour provinciale de Terre-Neuve-et-Labrador.

3.0 Les objectifs de l'exercice 2017

Les objectifs principaux de la SGCH pour l'exercice 2017 sont d'atteindre un rendement sur le plan financier et sur le plan d'exploitation conforme aux prévisions du plan d'entreprise, de poursuivre la mise en valeur du secteur unitaire du PSH, d'encourager et de soutenir d'autres occasions de croissance dans la zone de production secondaire (BNA – note 4), de poursuivre activement la surveillance et la mise en œuvre du nouveau système de transport à la grandeur du bassin et de favoriser la diversification rentable des marchés pour le pétrole brut d'Hibernia.

Note 4 : La profondeur du secteur Ben Nevis Avalon (BNA) sands est moindre que celle du secteur de production principal de Hibernia sands.

4.0 Commercialisation et transport

Le prix que la SGCH reçoit pour sa production de pétrole est fondé sur le cours de référence du Brent daté, qui est utilisé aux fins de l'établissement des prix d'approvisionnement aux raffineries qui ont accès aux importations de pétrole brut des zones extracôtières. Le prix du Brent fluctue en fonction de l'offre et de la demande à l'échelle internationale, et notamment en fonction d'un vaste éventail de facteurs géopolitiques, et il est fixé en dollars américains.

La SGCH continue de commercialiser conjointement son pétrole avec Suncor. Le vieillissement de la flotte de pétroliers et la mise en production de nouveaux champs font en sorte que tous les propriétaires des Grands Bancs (Hibernia, Terra Nova, White Rose et Hebron en 2017) partagent maintenant allant de l'avant un système plus efficace de transport de pétrole brut. Le nouveau système de transport est exploité par Teekay et NTL (note 5) de telle manière que chaque propriétaire désigne sa capacité selon ses besoins d'exploitation et n'est plus tenu d'être propriétaire direct ou locateur d'un pétrolier.

Note 5 : NTL : Newfoundland Transshipment Ltd; le port de transbordement est localisé à Whiffen Head, Terre-Neuve.

5.0 Risques

Le plan d'entreprise contient des variables normalement associées à l'établissement du prix du pétrole brut, au taux de change, aux dépenses en immobilisations, aux charges d'exploitation et au rendement des couches pétrolifères. Les risques les plus importants associés au plan d'entreprise de 2017 de la SGCH sont les suivants:

- a) Risques reliés à l'exploitation et à la technologie
- b) Risques reliés au prix des marchandises
- c) Risques de change
- d) Risques liés à la réglementation et aux redevances
- e) Risques environnementaux
- f) Risques pour abandons et réserves
- g) Risques reliés à la sécurité de l'information et des données
- h) Risques de crédit

Les principales incertitudes souterraines liées aux projets d'expansion prévus de BNA et aux projets dans le secteur unitaire du PSH ont trait à la qualité du réservoir, aux taux d'injectivité d'eau, au contrôle du sable, aux failles du réservoir, à la connectivité interblocs et à la profondeur du contact pétrole et eau. Quant aux forages à partir des plateformes, les facteurs de complexité augmentent du fait que les puits forés à partir des plateformes seront dorénavant forés de plus en plus loin de la plateforme et auront des trajectoires de plus en plus complexes et nécessiteront des techniques d'achèvement de plus en plus compliquées sur le plan technique.

La SGCH a décidé de ne pas entreprendre d'activités de couverture du change afin de se protéger contre la volatilité des prix du pétrole et du change. L'entente de commercialisation en vigueur avec Suncor et le partage des multiples cargos réduit l'exposition au risque des fluctuations de prix au cours de l'exercice.

6.0 Section financière

La participation directe de la SGCH dans la production devrait s'établir à 8 600 barils de pétrole par jour au cours de l'exercice 2017 (production brute totale au taux de 118,300 barils de pétrole par jour), soit 9 % (800 barils de pétrole par jour) de moins que les 9 400 barils de pétrole par jour au cours de l'exercice 2016 en raison d'une baisse de production dans le champ principal, en partie contrebalancée par une augmentation de la production dans le secteur unitaire du PSH. Heureusement, la production du champ principal a baissé plus lentement que prévu dans le plan de l'exercice précédent. La production du secteur unitaire du PSH devrait commencer à enregistrer des reculs importants en 2021.

Après intégration au calendrier des enlèvements et du transport, le budget de production de 2017 devrait générer des ventes de 3,25 millions de barils de pétrole.

La SGCH prévoit des produits d'exploitation bruts de 234 millions de dollars pour l'exercice 2017, soit un montant supérieur de 6 % à celui de l'exercice 2016 en raison d'une augmentation des prix réalisés du pétrole brut, en partie contrebalancée par un volume de ventes moins élevé. On prévoit pour l'exercice 2017 un prix de vente réalisé moyen de l'ordre de 72 dollars canadiens par baril par rapport à des prévisions de prix de vente réalisé de 57 dollars canadiens par baril pour l'exercice 2016.

On s'attend à ce que les redevances et la participation au bénéfice net augmentent davantage que les produits d'exploitation en 2017 (augmentation de 40 %) en raison d'un taux combiné effectif plus élevé des redevances et de la participation au bénéfice net, soit 27 % par rapport à 20 % en 2016. L'augmentation est principalement attribuable à un niveau considérablement moindre des dépenses d'investissement prévues en 2017. Les redevances et la participation au bénéfice net augmentent plus rapidement que les produits bruts lorsque les prix montent à partir d'un point de départ faible.

On prévoit que le montant net des flux de trésorerie de la SGCH sera de 142 millions de dollars déduction faite des charges d'exploitation (charges d'exploitation et de transport moins les revenus des droits d'utilisation et de mise en œuvre) de 28 millions de dollars, des redevances de 49 millions de dollars, de la participation nette aux bénéfices de 14 millions de dollars, des frais d'administration et généraux de 3 millions de dollars et des impôts de 29 millions de dollars, y inclus des revenus d'intérêt de 2 millions de dollars.

La quote-part de la SGCH au titre des dépenses d'investissement prévues pour l'exercice 2017 est de 37 millions de dollars, soit une diminution de 33 % par rapport aux prévisions de 56 millions de dollars de l'exercice 2016. Cette baisse découle principalement de l'achèvement du programme de forage de puits à injection d'eau sous-marins du secteur unitaire du PSH à la fin du contrat de l'unité mobile de forage en mer en deuxième trimestre. Le montant de 37 millions de dollars prévu au poste des dépenses d'investissement au titre de la participation directe pour l'exercice 2017 est constitué d'un montant de 34 millions de dollars pour le forage (60 % dans le secteur unitaire du PSH) et de 3 millions de dollars pour des projets (installations et autres) (34 % dans le secteur unitaire du PSH).

Les dividendes de 74 millions de dollars prévus au plan pour 2017 sont supérieurs de 18 millions de dollars aux prévisions de 2016 en raison d'une réduction de 19 millions de dollars des dépenses d'investissement, étant donné que les flux de trésorerie provenant des activités ordinaires devraient être relativement semblables à chaque exercice. Les dividendes de 2017 sont réduits en raison d'une cotisation prévue de 12 millions de dollars au fonds pour abandon (ce qui est semblable aux 12 millions de dollars en 2016). Cependant, la SGCH ne prévoit pas verser de cotisations supplémentaires au fonds détenu en main tierce en 2017 (par rapport à une cotisation nette de 11 millions de dollars en 2016).

Les flux de trésorerie de la SGCH sont sensibles aux variations du prix du pétrole brut, aux cours de change et aux volumes de production.

On évalue qu'une variation de 5 dollars US dans le prix du pétrole entraînerait une variation de 6 millions de dollars dans les flux de trésorerie nets et dans les dividendes pour l'exercice 2017, tandis qu'une variation dans la production brute 10 000 barils de pétrole par jour d'Hibernia entraînerait une variation de 9 millions de dollars dans les flux de trésorerie nets de la SGCH.

7.0 Structure organisationnelle

Depuis sa création en 1993, la SGCH emploie quelques professionnels chevronnés du secteur de l'énergie. À la clôture de l'exercice 2016, la SGCH compte avoir huit professionnels permanents et à temps partiel (6,2 équivalents à temps plein), et un sous-traitant à temps partiel. La SGCH embauche des ressources externes au besoin pour les évaluations des réserves de pétrole, les affaires juridiques, l'audit, les assurances, l'administration et d'autres services connexes.

8.0 États financiers pro forma

La SGCH prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards, ou « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

Les états financiers pro forma comprenant les états de la situation financière, les états des résultats et les tableaux des flux de trésorerie, établis conformément aux IFRS sont joints au présent plan d'entreprise aux tableaux I, II et III.

Société de gestion Canada Hibernia
États pro forma des flux de trésorerie
Exercices terminés le 31 décembre, 2015-2021
millions \$ CAN

Tableau I

	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020	2121
	Chiffres réel:	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
Actif								
Actif à court terme								
Encaisse et investissements, exploitation	139,17	100,13	103,81	100,66	100,76	100,42	100,34	100,03
Débiteurs	20,36	36,09	43,51	14,66	6,23	6,23	6,23	6,23
Charges payées d'avance et reportées	0,25	0,28	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25	0,25
Stocks	5,25	0,70	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25	5,25
Total de l'actif à court terme	165,03	137,20	152,82	120,82	112,49	112,15	112,07	111,76
Immobilisations corporelles								
Installations du projet Hibernia	438,02	497,89	519,30	556,51	579,60	598,59	624,88	647,33
Moins épuisement et amortissement depreciation	(213,91)	(247,85)	(264,35)	(305,99)	(342,39)	(378,89)	(414,10)	(447,08)
Immobilisations corporelles nettes	224,11	250,04	254,95	250,52	237,21	219,70	210,78	200,25
Autres éléments d'actif								
Actifs d'impôt différé	11,38	5,92	12,66	12,49	12,42	14,41	16,56	19,07
Fonds entiercés	4,60	11,92	16,28	16,28	16,28	16,28	16,28	16,28
Fonds pour abandon et risques	97,83	103,35	110,27	122,87	135,67	148,54	161,49	174,51
Total des autres éléments d'actif	113,81	121,19	139,21	151,64	164,37	179,23	194,33	209,86
	502,95	508,43	546,98	522,98	514,07	511,08	517,18	521,87
Passif et capitaux propres								
Actif à court terme								
Créditeurs et charges à payer	35,96	21,89	21,91	15,60	15,60	15,60	15,60	15,60
Impôts sur le revenu à payer	(7,92)	(4,05)	13,76	0,40	3,16	5,98	6,81	7,64
Total du passif à court terme	28,04	17,84	35,67	16,00	18,76	21,58	22,41	23,24
Autres éléments de passif								
Impôts sur le revenu futurs	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations, mise hors service d'actifs	130,91	132,81	158,56	159,11	159,79	160,35	160,32	160,28
Total des autres éléments de passif	130,91	132,81	158,56	159,11	159,79	160,35	160,32	160,28
Capitaux propres								
Bénéfices non répartis	344,00	357,78	352,75	347,87	335,52	329,15	334,45	338,35
Total des capitaux propres	344,00	357,78	352,75	347,87	335,52	329,15	334,45	338,35
	502,95	508,43	546,98	522,98	514,07	511,08	517,18	521,87

Société de gestion Canada Hibernia
Bilan pro forma de la situation financière
31 décembre, 2015-2021
millions \$ CAN

Tableau II

	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020	2121
	Chiffres réel	Plan	Prévisions	Plan	Plan	Plan	Plan	Plan
Produits								
Ventes de pétrole brut	168,10	224,94	219,59	233,97	226,19	236,60	238,59	232,41
Redevances	(31,31)	(47,23)	(36,05)	(49,14)	(49,76)	(54,42)	(62,03)	(58,10)
Participation au bénéfice net	(9,03)	(13,50)	(8,57)	(14,06)	(15,83)	(18,93)	(17,89)	(17,43)
Ventes nettes de pétrole brut	127,76	164,21	174,97	170,77	160,60	163,25	158,67	156,88
Intérêts créditeurs	1,75	1,22	1,83	2,02	1,80	1,87	1,95	2,02
Frais d'utilisation des installations	1,66	2,43	2,35	2,82	2,11	3,34	2,82	2,82
Total des produits	131,17	167,86	179,15	175,61	164,51	168,46	163,44	161,72
Expenses								
Champs en exploitation	20,62	21,68	23,35	24,28	25,51	26,06	24,00	24,42
Transport	5,88	7,38	6,11	6,27	5,48	5,50	5,30	4,97
Administration	3,47	3,25	3,46	3,12	3,04	3,40	3,09	3,12
Amortissement et épuisement	28,70	34,32	50,44	41,64	36,40	36,50	35,21	32,98
Augmentation, désactualisation	2,34	2,50	2,20	2,31	2,43	2,55	2,68	2,81
Autres	(4,25)	-	0,95	-	-	-	-	-
Total des charges	56,76	69,13	86,51	77,62	72,86	74,01	70,28	68,30
Bénéfice net avant impôts	74,41	98,73	92,64	97,99	91,65	94,45	93,16	93,42
Impôts sur le revenu								
Impôts sur le revenu futurs	2,60	4,34	(1,28)	0,17	0,07	(1,99)	(2,15)	(2,51)
Impôts sur le revenu réels à court terme	18,19	24,31	29,17	28,70	26,93	29,81	30,01	30,03
Total des impôts sur le revenu	20,79	28,65	27,89	28,87	27,00	27,82	27,86	27,52
Bénéfice net	53,62	70,08	64,75	69,12	64,65	66,63	65,30	65,90
Bénéfice non répartis								
Début de l'exercice	320,38	346,70	344,00	352,75	347,87	335,52	329,15	334,45
Dividendes	(30,00)	(59,00)	(56,00)	(74,00)	(77,00)	(73,00)	(60,00)	(62,00)
Fin de l'exercice	344,00	357,78	352,75	347,87	335,52	329,15	334,45	338,35

Société de gestion Canada Hibernia
États pro forma des flux de trésorerie
Exercices terminés le 31 décembre, 2015-2021
millions \$ CAN

Tableau III

	2015	2016	2016	2017	2018	2019	2020	2121
	<u>Chiffres réel</u>	<u>Plan</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>	<u>Plan</u>
Operating activities:								
Bénéfice de l'exercice	53,62	70,08	64,75	69,12	64,65	66,63	65,30	65,90
Amortissement et épuisement	28,70	34,32	50,44	41,64	36,40	36,50	35,21	32,98
Augmentation, désactualisation	2,34	2,50	2,20	2,31	2,43	2,55	2,68	2,81
Intérêts	(1,75)	(1,22)	(1,83)	(2,02)	(1,80)	(1,87)	(1,95)	(2,02)
Charge d'impôt sur le résultat	20,79	28,65	27,89	28,87	27,00	27,82	27,86	27,52
Obligations de démantèlement réglées	(0,71)	(0,72)	(0,07)	(1,76)	(1,75)	(1,99)	(2,71)	(2,85)
Impôt sur le résultat payé	(14,02)	(24,31)	(7,49)	(42,06)	(24,17)	(26,99)	(29,18)	(29,20)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	7,42	0,99	(19,15)	22,54	8,43	-	-	-
	96,39	110,29	116,74	118,64	111,19	102,65	97,21	95,14
Activités d'investissement								
Acquisition d'immobilisations corporelles	(62,50)	(49,66)	(55,76)	(37,21)	(23,09)	(18,99)	(26,29)	(22,45)
Intérêts	1,75	1,22	1,83	2,02	1,80	1,87	1,95	2,02
Fonds entiercés	1,37	(5,95)	(11,68)	-	-	-	-	-
Fonds, abandons et risques	(0,49)	(5,48)	(12,44)	(12,60)	(12,80)	(12,87)	(12,95)	(13,02)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	18,05	-	(18,05)	-	-	-	-	-
	(41,82)	(59,87)	(96,10)	(47,79)	(34,09)	(29,99)	(37,29)	(33,45)
Activités de financement								
Dividendes versés à la CDEV	(30,00)	(59,00)	(56,00)	(74,00)	(77,00)	(73,00)	(60,00)	(62,00)
	(30,00)	(59,00)	(56,00)	(74,00)	(77,00)	(73,00)	(60,00)	(62,00)
Évolution de l'encaisse								
	24,57	(8,58)	(35,36)	(3,15)	0,10	(0,34)	(0,08)	(0,31)
Encaisse au début de l'exercice								
	114,60	108,71	139,17	103,81	100,66	100,76	100,42	100,34
Encaisse à la fin de l'exercice								
	139,17	100,13	103,81	100,66	100,76	100,42	100,34	100,03